



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSION AVEC LA
COMPAGNIE BOB THEATRE POUR
L'ORGANISATION DE DEUX
REPRESENTATIONS D'UN SPECTACLE LES 14
ET 15 DECEMBRE 2018**

**DÉCISION N° AU-18-300
EN DATE DU 08 OCTOBRE 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU La délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2005 autorisant le Maire à recourir à des contrats de vente ou de cession, ainsi qu'à des contrats de coproduction pour la réalisation de spectacles ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de la compagnie Bob Théâtre, représentée par Monsieur Jean-Michel Lumeau, dont le siège social est situé 17, rue de Brest – 35 000 Rennes – pour l'organisation de deux représentations du spectacle « Nosferatu », les vendredi 14 et samedi 15 décembre 2018, dont le coût total est fixé à 5 461,73 € (cinq mille quatre cent soixante et un euros et soixante treize centimes) TTC ;

CONSIDÉRANT la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2018-2019.

D É C I D E

DE SIGNER avec la compagnie Bob Théâtre, représentée par Monsieur Jean-Michel Lumeau, dont le siège social est situé 17, rue de Brest – 35 000 Rennes – un contrat de cession pour l'organisation de deux représentations du spectacle « Nosferatu », les vendredi 14 et samedi 15 décembre 2018, dont le coût total est fixé à 5 461,73 € (cinq mille quatre cent soixante et un euros et soixante treize centimes) TTC ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20181008-lmc1H5692H1-AR Date de réception en Préfecture : 08/10/2018 Date de Publication : 08/10/2018

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20181008-Imc1H5692H1-AR
Date de réception en Préfecture : 08/10/2018
Date de Publication : 08/10/2018